

## Fiche 4 : CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTAL MATERNELLE

<b>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Placé sous l'autorité hiérarchique conjointe de l'A-DASEN de la Manche et de l'IEN chargé de la circonscription Saint-Lô sud - mission maternelle, il ou elle seconde ce dernier et assure un rôle de conseiller technique dans le domaine de l'école maternelle.</li> <li>▪ Il est rattaché administrativement à la DSDEN.</li> </ul>
<b>FONCTIONS ET ACTIVITÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contribuer à l'animation et la coordination du groupe maternelle départemental.</li> <li>▪ Construire des outils de formation et aider à l'élaboration et la diffusion de ressources pédagogiques pour les enseignants de maternelle.</li> <li>▪ Aider les circonscriptions dans l'accompagnement des équipes d'école maternelle.</li> <li>▪ Participer à l'élaboration et à l'encadrement des formations départementales.</li> <li>▪ Contribuer aux travaux académiques.</li> <li>▪ Participer à la mise en œuvre des actions partenariales avec les services de la petite enfance.</li> <li>▪ Contribuer au suivi et à l'évaluation du dispositif « scolarisation des moins de trois ans ».</li> </ul>
<b>COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Posséder le CAFIPEMF (option maternelle souhaitée).</li> <li>▪ Avoir de l'expérience dans le domaine de la formation en maternelle.</li> <li>▪ Avoir une connaissance de l'école maternelle et une bonne compréhension de ses enjeux et de sa place au sein du système éducatif.</li> <li>▪ Avoir une réelle capacité d'adaptation à la dimension départementale du poste.</li> <li>▪ Etre à l'aise dans la communication orale et écrite.</li> <li>▪ Etre réactif et avoir de l'initiative.</li> <li>▪ Avoir une grande disponibilité.</li> </ul>
<b>SPÉCIFICITÉS DU POSTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déplacements dans tout le département.</li> <li>▪ Travail en équipe élargie (circonscriptions, INSPE, PEMF).</li> </ul>